



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2760

OBJET

Troisième programmation – ETUDES 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze du mois de mai de 17 h 00 à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

Présents : Henri BENABENT, Raymond BERDOU, Daniel BESNARD, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Alain MAYODON, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Jean-Claude SERRES, Christine TÉQUI.

Excusés :

Jean-Pierre BOIX, Louis MARETTE, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Pierre VIEL

Absents :

Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, André VIDAL,

Procuration :

Jean-Pierre BOIX donne pouvoir à Elisabeth CLAIN

Pierre VIEL donne pouvoir à Christine TEQUI

Jean-Michel SOLER donne pouvoir à Jérôme BLASQUEZ

Secrétaire de séance : Jérôme BLASQUEZ

Considérant qu'il est nécessaire d'engager des études structurantes en eau potable et en assainissement, afin de préparer les investissements futurs.

Considérant que cette programmation répond aux critères habituels de sélection du SMDEA.

Considérant qu'il convient par conséquent, à l'assemblée d'engager une troisième programmation d'études en retenant les opérations énumérées en annexe.

Considérant que les études programmées respectent la charte de qualité de l'agence de l'Eau Adour Garonne et le concours financier du Conseil Départemental de l'Ariège en vue de l'attribution d'une subvention pour la réalisation de ces opérations.

Où l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

▪ **APPROUVE,**

La troisième programmation études 2024

▪ **AUTORISE,**

Madame la Présidente,

à mettre en place cette troisième programmation d'études 2024

- à signer les documents correspondants

- à effectuer les demandes de subvention correspondantes auprès du Conseil Départemental de l'Ariège et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI



**ANNEXE A LA DELIBERATION n°2760 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

Réunion du 14 mai 2024

TROISIEME PROGRAMMATION ETUDES 2024

EAU POTABLE

Secteur	Commune	Intitulé	Opération
FOIX	SERRES SUR ARGET	Plan de Gestion et de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE)	60 000 €

ASSAINISSEMENT

Secteur	Commune	Intitulé	Opération
HAUTE ARIEGE	ASCOU	Schéma directeur d'assainissement	50 000 €